

Enseignement privé. La concentration reste de mise

Un Atlas territorial de l'enseignement privé au Maroc a été réalisé par le Conseil supérieur de l'éducation et de la recherche scientifique. En plus de la concentration de l'offre, la part du privé dans le primaire a quadruplé, passant de 4,2% en 1999 à 16,7% en 2017.



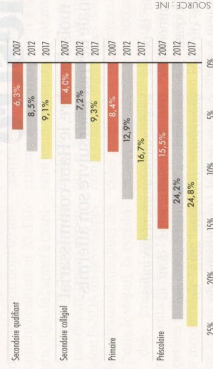
Younès Bemajich
y.bemajich@leeco.ma

Le nouveau rapport émanant de l'instance nationale d'évaluation (INE) se base sur les orientations tracées par la charte nationale de l'éducation et de la formation, qui contiennent à l'enseignement privé la mission de fournir des efforts de généralisation globale. En fait, c'est la seconde édition de l'Atlas territorial, qui vient d'être réalisée par l'INE, après avoir approché les disparités en matière d'accès à l'éducation. «Cet Atlas présente pour la première fois un décryptage territorial de la géolocalisation de l'enseignement privé durant les dix dernières années et met en exergue l'hétérogénéité et la concentration de ce type d'enseignement», indique le rapport.

Quelle évolution possible ?

Sur près de sept millions d'élèves inscrits au titre de l'année scolaire 2016-2017, 13,8% fréquentent des

Dynamique de la part du privé au niveau national, par cycle entre 2007 et 2017



écoles de l'enseignement privé tous cycles scolaires confondus, soit 950 662 élèves. «En outre à ce chiffre les 72 147 étudiants de l'enseignement supérieur privé, l'effectif total des inscrits dans les établissements privés de l'enseignement scolaire et supérieur est de plus d'un million, soit la taille globale du cycle secondaire qualifiant en 2017», indique le diagnostic de l'INE. «Au niveau international, le classement des pays selon la part du privé dans l'enseignement scolaire et supérieur révèle que le Maroc occupe une part de 12,9% en 2017», ajoute la nouvelle évaluation réalisée qui insiste sur le fait que cette part reste inférieure à la moyenne mondiale qui atteint

quasiment le double». Les données du rapport montrent aussi que par cycle d'enseignement, la part globale du privé dans le primaire semble être en déphasage avec les autres pays puisque le primaire dépasse la part du secondaire «et, à son tour, est supérieure à celle de l'enseignement supérieur. En effet, en 2017 le Maroc présente une part de l'enseignement privé de 16,7% au primaire, 9,2% au secondaire 6 et 7% au supérieur», indiquent les données du rapport. «C'est pour dire que le cycle primaire présente une part du privé (aujourd'hui) élargie par rapport aux autres pays du monde», déplorent les rédacteurs du rapport. La même contradiction est encore plus présente dans l'enseignement préscolaire. «L'enseignement préscolaire affiche également une présence du privé plus importante par rapport aux autres cycles (24,8% au Maroc et 40,9% au niveau mondial) et ceci aussi bien au niveau national qu'international. Toutefois, la part du privé, relativement élevée pour le préscolaire, devrait être relativisée si on tient compte de la couverture limitée de l'offre préscolaire», souligne le rapport. Le constat le plus alarmant du rapport réside dans le fait qu'un enfant sur deux en âge d'être préscolarisé ne bénéficie d'aucun programme préscolaire. Toujours est-il que l'enseignement privé au Maroc n'affiche pas seulement une part particulièrement élevée du privé dans le primaire, mais est enregistré en parallèle un accroissement exceptionnel dans ce cycle d'enseignement. Depuis l'adoption de la Charte nationale d'éducation et de la formation, la part du privé dans le primaire a en effet quadruplé passant de 4,2% en 1999 à 16,7% en 2017.

Le bilan de la période 2007-2017

Le décryptage territorial couvrant les niveaux régional et communal de l'évolution de l'enseignement privé pour les dix dernières années indique que la différence entre la part du privé enregistrée en 2017 et celle en 2007 est de 33%, 83%, 5,4% et 2,8% respectivement pour le cycle préscolaire, primaire, secondaire collégial et le secondaire qualifiant. «En 2017, la part du privé au niveau national devient de moins en moins importante au fur et à mesure que l'on progresse dans les cycles d'enseignements», précise l'INE dans son évaluation. Pour tant, cette configuration ne semble pas être une règle générale puisque l'année 2017 fait exception en ce qui concerne les deux derniers cycles. «En effet, l'ordre des deux derniers cycles est inversé durant toute la période 2007-2016», soulignent les données du rapport. Quant à la différence entre la part du privé de 2007 et celle de 2017 au niveau de chaque région, celle-ci varie de 3,7% à 19,1% pour le préscolaire, de 3,1% à 1,5% pour le primaire, de 1,4% à 8,5% pour le secondaire collégial et de 0,4% à 4,9% pour le secondaire qualifiant. Ainsi les régions comme Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra et celles du sud, qui affichent des parts du privé suffisamment élevées en 2017, ont tendance à enregistrer, de surcroît, un accroissement plus élevé durant la période 2007-2017.